

Agence Parcs Canada

Annexe 1 : Mise à jour de la Stratégie ministérielle de développement durable de 2017-2020



Mars, 2019

Canada

Section 3 : Les engagements de l'Agence Parcs Canada (Mis à jour en mars 2019)



Un gouvernement à faible émission de carbone : Le gouvernement du Canada prêche par l'exemple en réduisant les émissions de carbone de ses opérations
Ministres responsables : Tous les ministres.

Un gouvernement à faible émission de carbone Cibles de la SFDD	Mesures de contribution de la SFDD	Mesures correspondantes du Ministère	Contribution de chaque mesure du Ministère à l'objectif et à la cible de la SFDD	Point(s) de départ / d'indicateur(s) de rendement	Programme(s) au sein duquel/desquels les mesures du Ministère seront prises
<p>Réduire les émissions de GES des immeubles et du parc automobile du gouvernement fédéral de 40 % en dessous des niveaux de 2005 d'ici à 2030, avec une aspiration à l'atteindre d'ici 2025</p>	<p>Améliorer l'efficacité énergétique de nos édifices et de nos opérations</p>	<p>Réduire de 2 % en dessous des niveaux de 2005 les émissions de GES provenant de ses installations et de son parc de véhicules (1,4 % provenant de la réduction des émissions de GES des installations).</p> <p>Valider les portefeuilles des installations pour les rapports sur les émissions de GES en ce qui a trait au carburant, à l'électricité et aux sources non énergétiques.</p> <p>Promouvoir la mise en place de marchés de services énergétiques (MSÉ) pour ses installations afin d'inclure des normes de construction écologiques à haut rendement pour les nouvelles constructions et les grands projets de rénovation.</p>	<p>D'ici 2030, les mesures de l'Agence Parcs Canada visent à réduire de 28 % en dessous des niveaux de 2005 les émissions de GES de ses installations.</p>	<p>Point(s) de départ</p> <p>Quantité totale d'émissions de GES des installations et du parc de véhicules de l'Agence pour 2005-2006 (année de référence) : [41,2] Kt d'éq. CO₂</p> <p>Quantité totale d'émissions de GES des installations et du parc de véhicules de l'Agence pour 2016-2017 : [35,1] Kt d'éq. CO₂</p> <p>Émissions de GES des installations pour 2005-2006 (année de référence) : [29,8] Kt d'éq. CO₂</p> <p>Émissions de GES des installations pour 2016-2017 : [22,6] Kt d'éq. CO₂</p>	<p>Services internes</p> <p>Création de lieux patrimoniaux</p> <p>Conservation des lieux patrimoniaux</p> <p>Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public</p> <p>Expérience du visiteur</p> <p>Gestion des canaux historiques, des routes et des lotissements urbains</p>

Un gouvernement à faible émission de carbone Cibles de la SFDD	Mesures de contribution de la SFDD	Mesures correspondantes du Ministère	Contribution de chaque mesure du Ministère à l'objectif et à la cible de la SFDD	Point(s) de départ / d'indicateur(s) de rendement	Programme(s) au sein duquel/desquels les mesures du Ministère seront prises
				<p>Les points de départ ont été actualisés pour refléter les modifications des seuils de déclaration des GES</p> <p>Indicateur(s) de rendement</p> <p>Taux de variation (%) des émissions de GES totales des installations et parcs de véhicules de l'Agence comparativement aux taux de 2005.</p> <p>Taux de variation (%) des émissions de GES des installations relativement au total combiné (installations et parc de véhicules) de l'Agence comparativement aux taux de 2005.</p>	
	Moderniser le parc de véhicules	<p>Réduire de 2 % en dessous des niveaux de 2005 les émissions de GES provenant des installations et du parc de véhicules (0.6% provenant de la réduction des émissions de GES du parc de véhicules).</p> <p>Acheter 75 % de ses nouveaux véhicules légers parmi les véhicules avec un meilleur rendement énergétique à partir de sa liste de véhicules préautorisés.</p> <p>Promouvoir l'élaboration d'un plan de remplacement sur cinq ans pour les véhicules utilitaires lourds afin de se doter de véhicules avec une meilleure efficacité et émettant moins de GES.</p> <p>Encourager la mise en place d'un parc de véhicules de taille adéquate et à faibles émissions de carbone.</p>	D'ici 2030, les mesures de Parcs Canada aideront à réduire de 12 %, comparativement aux taux de 2005, les émissions de GES du parc de véhicules.	<p>Point(s) de départ</p> <p>Quantité totale d'émissions de GES des installations et du parc de véhicules de l'Agence pour 2005-2006 (année de référence) : [41,2] Kt d'éq. CO₂</p> <p>Quantité totale d'émissions de GES des installations et du parc de véhicules de l'Agence pour 2016-2017 : [35,1] Kt d'éq. CO₂</p> <p>Les points de départ ont été actualisés pour refléter les modifications des seuils de déclaration des GES</p> <p>Émissions de GES du parc de véhicules pour 2005-2006 (année</p>	<p>Services internes</p> <p>Création de lieux patrimoniaux</p> <p>Conservation des lieux patrimoniaux</p> <p>Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public</p> <p>Expérience du visiteur</p> <p>Gestion des canaux historiques, des routes et des lotissements urbains</p>

Un gouvernement à faible émission de carbone Cibles de la SFDD	Mesures de contribution de la SFDD	Mesures correspondantes du Ministère	Contribution de chaque mesure du Ministère à l'objectif et à la cible de la SFDD	Point(s) de départ / d'indicateur(s) de rendement	Programme(s) au sein duquel/desquels les mesures du Ministère seront prises
				<p>de référence) : [11,4] Kt d'éq. CO₂</p> <p>Émissions de GES du parc de véhicules pour 2016-2017 : [12,4] Kt d'éq. CO₂</p> <p>Indicateur(s) de rendement</p> <p>Taux de variation (%) du total des émissions de GES des installations et du parc de véhicules de l'Agence comparativement aux taux de 2005.</p> <p>Taux de variation (%) des émissions de GES (des installations et du parc de véhicules) de l'Agence comparativement aux totaux de 2005.</p>	
	<p>Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone au moyen du principe d'achats écologiques</p>	<p>Intégrer la durabilité aux instruments d'achat, aux processus et aux contrôles d'usage courant.</p> <p>Exiger les responsables clés en matière d'approvisionnement l'appui et la promotion d'achats écologiques.</p> <p>Sensibiliser et offrir de la formation sur les achats écologiques aux employés impliqués dans le processus d'approvisionnement.</p> <p>Établir des cibles à l'échelle de l'Agence pour réduire les impacts environnementaux de biens et services spécifiques (p. ex.</p>	<p>Le processus d'achat écologique tient compte de considérations environnementales dans les décisions d'achat et devrait encourager les fournisseurs à rendre leurs biens, services et chaînes d'approvisionnement plus écologiques. La réduction d'émissions de GES, le contenu et l'emballage recyclables sont des aspects pris en compte lors du processus d'achat écologique.</p>	<p>Point(s) de départ</p> <p>Nombre (%) de responsables clés en matière d'approvisionnement qui ont facilité le processus d'achat écologique au moyen de divers outils ou activités en 2016-2017 (année de référence) : [7]</p> <p>Nombre (%) de décideurs en matière d'approvisionnement ayant suivi une formation sur le processus d'achat écologique en 2016-2017 (année de référence) : [35]</p>	<p>Services internes</p> <p>Création de lieux patrimoniaux</p> <p>Conservation des lieux patrimoniaux</p> <p>Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public</p> <p>Expérience du visiteur</p> <p>Gestion des canaux historiques, des routes et des lotissements urbains</p>

Un gouvernement à faible émission de carbone Cibles de la SFDD	Mesures de contribution de la SFDD	Mesures correspondantes du Ministère	Contribution de chaque mesure du Ministère à l'objectif et à la cible de la SFDD	Point(s) de départ / d'indicateur(s) de rendement	Programme(s) au sein duquel/desquels les mesures du Ministère seront prises
		l'équipement de GI/TI, les véhicules légers, les véhicules lourds, etc.).		<p>Nombre de catégories de biens et de services pour lesquels des cibles spécifiques en matière d'achat écologique ont été établies pour 2016-2017 (année de référence) : [3]</p> <p>Indicateur(s) de rendement Pourcentage de représentants clés en matière d'approvisionnement qui ont facilité le processus d'achat écologique au moyen de divers outils ou activités.</p> <p>Nombre (%) de décideurs en matière d'approvisionnement qui ont suivi une formation sur le processus d'achat écologique.</p> <p>Taux de variation (%) du nombre de biens et de services pour lesquels des cibles spécifiques en matière d'achat écologique ont été établies.</p>	
	Adopter des technologies novatrices.	Établir un partenariat avec des entreprises environnementales canadiennes pour mettre à l'essai à travers l'Agence des technologies propres du Programme d'innovation construire au Canada (PICC). Par exemple, l'Agence pourrait se servir de technologies novatrices pour analyser en temps réel la contamination au pétrole dans des échantillons de sol.	Les mesures visent à favoriser, à soutenir ou à acquérir des technologies écologiques propres et ultramodernes qui réduisent l'empreinte environnementale des activités gouvernementales et contribuent au succès des entreprises de technologies propres canadiennes.	<p>Point(s) de départ Nombre de technologies propres financées par le PICC et mises à l'essai dans les installations de l'Agence en 2016-2017 (année de référence) : [2]</p> <p>Indicateur(s) de rendement Taux de variation (%) du nombre de technologies propres financées par le PICC et mises à l'essai.</p>	Services internes Création de lieux patrimoniaux Conservation des lieux patrimoniaux Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public Expérience du visiteur

Un gouvernement à faible émission de carbone Cibles de la SFDD	Mesures de contribution de la SFDD	Mesures correspondantes du Ministère	Contribution de chaque mesure du Ministère à l'objectif et à la cible de la SFDD	Point(s) de départ / d'indicateur(s) de rendement	Programme(s) au sein duquel/desquels les mesures du Ministère seront prises
	Promouvoir des pratiques durables en matière de déplacements	<p>Continuer d'appliquer la directive sur les voyages et les politiques connexes pour que les pratiques liées aux voyages soient les plus efficaces possibles.</p> <p>Promouvoir des pratiques de réunion écologiques en augmentant les installations de téléconférence de 15 %, comparativement au niveau de mars 2016, d'ici mars 2019.</p> <p>Encourager la formation d'équipes vertes bénévoles en milieu de travail qui feront la promotion du transport écologique pour se rendre au travail et d'une utilisation durable des ressources.</p>	Les mesures pour réduire le nombre de voyages d'affaires ou adopter des modes de transport émettant moins de GES tant pour les voyages d'affaires que les déplacements quotidiens aideront à réduire les émissions de GES.	<p>Point(s) de départ</p> <p>Nombre d'installations de téléconférence en 2016-2017 (année de référence) : [72]</p> <p>Nombre d'équipes vertes bénévoles en milieu de travail en 2016-2017 (année de référence) : [2]</p> <p>Indicateur(s) de rendement</p> <p>Taux de variation (%) du nombre d'installations de téléconférence.</p> <p>Taux de variation (%) du nombre d'équipes vertes bénévoles en milieu de travail.</p>	<p>Gestion des canaux historiques, des routes et des lotissements urbains</p> <p>Services internes</p> <p>Création de lieux patrimoniaux</p> <p>Conservation des lieux patrimoniaux</p> <p>Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public</p> <p>Expérience du visiteur</p> <p>Gestion des canaux historiques, des routes et des lotissements urbains</p>
	Comprendre l'incidence des changements climatiques et renforcer la résilience à leur égard	<p>Continuer à identifier, évaluer et prioriser les risques liés aux changements climatiques et prendre des mesures pour lutter contre ceux-ci dans les domaines de compétences relevant de l'Agence.</p> <p>Collaborer avec les organismes partenaires et les spécialistes pour perfectionner les outils et les approches, y compris un cadre d'adaptation, des rapports régionaux et des ateliers, pour mieux comprendre et appuyer l'adaptation au changement climatique dans les parcs et les aires protégées au Canada.</p>	Parcs Canada intégrera des considérations relatives aux changements climatiques dans les politiques, les programmes et les opérations pour s'adapter à un climat changeant, pour mieux protéger le public, les biens et les ressources ainsi que renforcer les processus de planification et de prise de décisions.	<p>Point(s) de départ</p> <p>Une ébauche d'évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques pour l'Agence a été élaborée afin d'identifier les risques liés aux changements climatiques.</p> <p>Nombre de lieux patrimoniaux de l'APC ayant fait l'objet d'un exercice de planification pour l'adaptation aux changements climatiques spécifique au lieu donné.</p>	Cette mesure sera coordonnée par Conservation des lieux patrimoniaux et d'autres programmes concernés.

Un gouvernement à faible émission de carbone Cibles de la SFDD	Mesures de contribution de la SFDD	Mesures correspondantes du Ministère	Contribution de chaque mesure du Ministère à l'objectif et à la cible de la SFDD	Point(s) de départ / d'indicateur(s) de rendement	Programme(s) au sein duquel/desquels les mesures du Ministère seront prises
				<p>Indicateur(s) de rendement</p> <p>Pourcentage d'achèvement d'une évaluation exhaustive des risques liés aux changements climatiques et des mesures d'atténuation. [cible : taux d'achèvement de 100 % d'ici l'automne 2019]</p> <p>Pourcentage de lieux patrimoniaux de l'APC visés qui ont développé des plans d'adaptation au changement climatique. [cible : 75 % d'ici 2020]</p>	
	Accroître la transparence et la reddition de comptes.	Communiquer les données annuelles sur l'énergie et les émissions de GES au Centre pour un gouvernement vert (CGV).	N/D	N/D	Services internes
	Élaborer des politiques pour un gouvernement à faibles émissions de carbone.	Harmoniser ses politiques d'écologisation des activités avec le cadre fédéral d'écologisation des opérations gouvernementales.	N/D	N/D	Services internes



Côtes et océans sains : les côtes et les océans contribuent à des écosystèmes sains, résilients et productifs

Ministre responsable : ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne

Côtes et océans sains Cibles de la SFDD	Mesures de contribution de la SFDD	Mesures ministérielles correspondantes	Contribution de chaque mesure du Ministère à l'objectif et à la cible de la SFDD	Point(s) de départ / d'indicateurs de rendement	Programme(s) au sein duquel/desquels les mesures du Ministère seront prises
<p>D'ici 2020, 10 % des zones côtières et marines sont protégées grâce à des réseaux d'aires protégées et d'autres mesures de conservation efficaces par zone.</p>	<p>Protéger et gérer les zones marines et côtières</p>	<p>Conclure une entente sur les répercussions et les avantages avec les Inuits et préparer un plan de gestion intérimaire pour l'aire, aire marine nationale de conservation Tallurutiup Imanga, détroit de Lancaster, Nunavut).</p> <p>Entreprendre une évaluation de faisabilité, aire marine nationale de conservation proposée dans le bassin arctique, île d'Ellesmere au Nunavut – « dernière glace ».</p> <p>Terminer l'évaluation de la faisabilité en cours, réserve d'aire marine nationale de conservation proposée dans le sud du détroit de Georgia, détroit de Georgia en Colombie-Britannique.</p> <p>Entreprendre une évaluation de la faisabilité, aire marine nationale de conservation proposée adjacente aux Îles de la Madeleine, sud du golfe du St-Laurent.</p> <p>Entreprendre une évaluation de la faisabilité, aire marine nationale de conservation proposée dans la baie James, est de la baie James.</p>	<p>L'Agence Parcs Canada s'efforcera de protéger les zones marines et côtières des AMNC pour aider le gouvernement à tenir son engagement de protéger 5 % du milieu marin d'ici 2017 et 10 % d'ici 2020.</p>	<p>Point(s) de départ Depuis le 31 mars 2016, 17 % du réseau d'AMNC est terminé. Il comprend quatre aires représentant cinq des 29 régions marines.</p> <p>Indicateur(s) de rendement Nombre de régions non représentées et progrès démontrables relativement à l'établissement des AMNC. [Cible : 2 par année]</p>	<p>Création de lieux patrimoniaux</p>

Côtes et océans sains Cibles de la SFDD	Mesures de contribution de la SFDD	Mesures ministérielles correspondantes	Contribution de chaque mesure du Ministère à l'objectif et à la cible de la SFDD	Point(s) de départ / d'indicateurs de rendement	Programme(s) au sein duquel/desquels les mesures du Ministère seront prises
		<p>Faire avancer l'évaluation de la faisabilité pour une nouvelle proposition d'un site dans l'ouest de la baie d'Hudson.</p> <p>Travailler à l'initiative nationale Imappivut (nos eaux) relative à la gestion des océans dans le nord du Labrador dans la zone visée par l'entente avec les Inuits du Labrador. Ce travail offre la possibilité de lancer une proposition de zone marine de conservation au large du parc national des monts Torngat.</p> <p>Mesures mises à jour conformément au plan ministériel de 2019-2020.</p>			
	<p>Enrichir nos connaissances sur les écosystèmes côtiers, les aires marines protégées (AMP) et les pêches.</p>	<p>Poursuivre la collaboration avec les autres ministères fédéraux, les peuples autochtones et les intervenants pour présenter des outils stratégiques et de gestion afin d'assurer la conservation et la gestion efficaces des aires marines nationales de conservation.</p> <p>Poursuivre la mise en œuvre d'un programme de surveillance pilote permettant à l'Agence de mieux comprendre l'état du réseau des aires marines nationales de conservation et de gérer ces aires plus efficacement.</p>	<p>L'Agence Parcs Canada poursuivra ses efforts pour maintenir les AMNC et contribuer à la prise de mesures efficaces de conservation par zone en perfectionnant les connaissances sur les zones marines et côtières.</p>	<p>Point(s) de départ</p> <p>Des plans de surveillance visant les aires marines nationales de conservation sont mis en œuvre pour éclairer la prise de décisions des lieux exploités et contribuer aux des évaluations l'état pour les futurs rapports sur l'état des lieux patrimoniaux naturels et culturels du Canada.</p>	<p>Conservation des lieux patrimoniaux</p>

Côtes et océans sains Cibles de la SFDD	Mesures de contribution de la SFDD	Mesures ministérielles correspondantes	Contribution de chaque mesure du Ministère à l'objectif et à la cible de la SFDD	Point(s) de départ / d'indicateurs de rendement	Programme(s) au sein duquel/desquels les mesures du Ministère seront prises
				Indicateur(s) de rendement Nombre de lieux exploités servant aux évaluations pour les rapports sur l'état des lieux naturels et historiques du Canada. [Cible : 4 d'ici mars 2021]	



Terres et forêts gérées de façon durable : les terres et les forêts soutiennent la biodiversité et fournissent divers services écosystémiques pour les générations à venir

Ministres responsables : ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre des Ressources naturelles

Terres et forêts gérées de façon durable Cibles de la SFDD	Mesures de contribution de la SFDD	Mesures ministérielles correspondantes	Contribution de chaque mesure du Ministère à l'objectif et à la cible de la SFDD	Point(s) de départ / d'indicateurs de rendement	Programme(s) au sein duquel/desquels les mesures du Ministère seront prises
<p>D'ici 2020, au moins 17 % des zones terrestres et des eaux intérieures devront être conservées au moyen de réseaux d'aires protégées et d'autres mesures de conservation efficaces par zone.</p>	<p>Conserver les espaces naturels.</p>	<p>Conclure les négociations d'une entente sur le transfert de terres avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, d'une entente de création d'un parc national avec la Première Nation des Dénés de Łutsël K'e et d'une entente sur les répercussions et les avantages avec la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest ; et protéger officiellement la réserve de parc national Thaidene Néné (se trouvant dans le bras Est du Grand lac des Esclaves des Territoires du Nord-Ouest) en vertu de la <i>Loi sur les parcs nationaux du Canada</i>.</p> <p>Mise à jour pour corriger une faute de frappe dans le document de l'année dernière</p> <p>Confirmer des limites définitives et l'approche de gouvernance pour une réserve de parc dans la région du Sud de l'Okanagan et de Similkameen (région naturelle du Plateau intérieur) en collaboration avec le gouvernement de la Colombie-Britannique et les Premières</p>	<p>L'Agence Parcs Canada élargira le réseau de parcs nationaux qui contribue à la conservation de terres et d'eaux intérieures.</p>	<p>Point(s) de départ À ce jour, 30 des 39 régions naturelles du Canada sont représentées par 46 parcs nationaux et réserves de parc national.</p> <p>Indicateur(s) de rendement Nombre de régions non représentées affichant des progrès démontrables en ce qui a trait à l'établissement de parcs nationaux. Cible : 2 par année</p>	<p>Création de lieux patrimoniaux</p>

Terres et forêts gérées de façon durable Cibles de la SFDD	Mesures de contribution de la SFDD	Mesures ministérielles correspondantes	Contribution de chaque mesure du Ministère à l'objectif et à la cible de la SFDD	Point(s) de départ / d'indicateurs de rendement	Programme(s) au sein duquel/desquels les mesures du Ministère seront prises
		<p>Nations de la région, puis négocier une ou des entente(s) de création pertinente(s).</p> <p>Continuer à jouer un rôle important en faisant progresser le Programme de travail sur les aires protégées de la Convention sur la diversité biologique et l'initiative « En route vers l'objectif numéro 1 du Canada ».</p> <p>Appuyer la reconnaissance et la mise en place d'un ensemble d'aires protégées et de conservation autochtones.</p> <p>Mesures mises à jour conformément au plan ministériel de 2019-2020.</p>			
<p>D'ici le 31 mars 2023, l'intégrité écologique sera maintenue ou améliorée dans 92 % des écosystèmes des parcs nationaux.</p> <p>Cible et date révisées conformément au plan ministériel de 2019-2020.</p>	<p>Conserver les espaces naturels.</p>	<p>Établir de nouvelles priorités pour le Programme de conservation et de restauration afin de financer des projets qui atteindront les objectifs de Patrimoine naturel, dont une meilleure intégration de la conservation des espèces et des espaces, l'intégration des connaissances autochtones, l'incorporation de l'intégrité écologique et la planification des mesures d'adaptation au changement climatique. Un programme de surveillance de l'intégrité écologique à fondement scientifique est utilisé pour établir les écosystèmes à restaurer en priorité.</p> <p>Commencer la mise en œuvre d'un plan d'action pour le parc national Wood Buffalo en collaboration avec les partenaires autochtones, d'autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les principaux intervenants. Une telle approche unifiée tire parti des meilleures connaissances scientifiques et autochtones existantes et</p>	<p>L'Agence Parcs Canada appuiera le maintien et l'amélioration de l'intégrité écologique des parcs nationaux par l'intermédiaire d'activités de protection, de conservation, de restauration ou d'atténuation des risques.</p>	<p>Point(s) de départ En mars 2016, 90 % des écosystèmes de parcs nationaux sont soit restés dans le même état ou ont été améliorés depuis 2011.</p> <p>Indicateur(s) de rendement Pourcentage d'écosystèmes des parcs nationaux dont l'intégrité écologique est préservée ou améliorée. [Cible : 92 % d'ici le 31 mars 2013]</p> <p>Cible et date révisées conformément au plan ministériel 2019-2020.</p>	<p>Conservation des lieux patrimoniaux</p>

Terres et forêts gérées de façon durable Cibles de la SFDD	Mesures de contribution de la SFDD	Mesures ministérielles correspondantes	Contribution de chaque mesure du Ministère à l'objectif et à la cible de la SFDD	Point(s) de départ / d'indicateurs de rendement	Programme(s) au sein duquel/desquels les mesures du Ministère seront prises
		<p>fait ainsi en sorte que le site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo demeure un endroit de choix ayant une valeur universelle exceptionnelle pour les prochaines générations.</p> <p>Mesures mises à jour conformément au plan ministériel de 2019-2020.</p>			



Populations d'espèces sauvages en santé : toutes les espèces ont des populations saines et viables

Ministre responsable : ministre de l'Environnement et du Changement climatique.

Populations d'espèces sauvages en santé Cibles de la SFDD	Mesures de contribution de la SFDD	Mesures ministérielles correspondantes	Contribution de chaque mesure du Ministère à l'objectif et à la cible de la SFDD	Point(s) de départ / d'indicateurs de rendement	Programme(s) au sein duquel/desquels les mesures du Ministère seront prises
<p>D'ici 2020, les espèces qui sont en sécurité le demeurent et les populations des espèces en péril visées par la loi fédérale montrent des tendances conformes aux programmes de rétablissement et aux plans de gestion.</p>	<p>Utiliser les lois et les règlements pour protéger les espèces en péril et les oiseaux migrateurs.</p>	<p>Rétablir les espèces en péril (selon un ordre de priorité) grâce au Programme de conservation et de restauration.</p> <p>Soutenir l'élaboration de plans d'action propres aux sites pour les espèces en péril en conformité avec la <i>Loi sur les espèces en péril</i> et faire preuve de leadership au niveau fédéral pour la gestion de l'utilisation des terres et le rétablissement des espèces au moyen d'un programme actif de mise en œuvre et de restauration.</p>	<p>L'Agence Parcs Canada travaille à la protection de toutes les espèces en péril dans les lieux patrimoniaux de même que leurs résidences et leur habitat. Elle appuie ou entreprend également des activités de rétablissement pour maintenir ou améliorer le statut de conservation.</p>	<p>Point(s) de départ</p> <p>Depuis 2016, l'Agence Parcs Canada a rédigé sept plans d'action multi-espèces pour des parcs où il y a au moins cinq espèces en péril. Avec l'atteinte de cible, l'accent sera mis sur les parcs avec plus de trois espèces en péril.</p> <p>Indicateur(s) de rendement</p> <p>Nombre de plans d'action pour les lieux de Parcs Canada où il y a au moins trois espèces en péril. [Cible : 24 plans d'ici mars 2020]</p>	<p>Conservation des lieux patrimoniaux</p>



Rapprocher les Canadiens de la nature : Les Canadiens sont informés de la valeur de la nature, en sont entourés, et contribuent à son intendance activement

Ministre responsable : ministre de l'Environnement et du Changement climatique.

Rapprocher les Canadiens de la nature Cibles de la SFDD	Mesures de contribution de la SFDD	Mesures ministérielles correspondantes	Contribution de chaque mesure du Ministère à l'objectif et à la cible de la SFDD	Point(s) de départ / d'indicateurs de rendement	Programme(s) au sein duquel/desquels les mesures du Ministère seront prises
<p>D'ici à 2020, maintenir ou augmenter le nombre des Canadiens qui sortent en nature —par exemple, en allant visiter des parcs et des espaces verts— et en accroissant la participation aux activités visant la conservation de la biodiversité, comparé au niveau de référence de 2010.</p>	<p>Encourager la participation du public</p>	<p>Atteindre des marchés et des publics ciblés, à l'échelle nationale, pour diversifier et accroître la fréquentation et pour augmenter la sensibilisation et l'appui du public, y compris les jeunes de 17 ans et moins, les jeunes adultes, les jeunes familles et les Canadiens des milieux urbains, ainsi que divers marchés à créneaux et des marchés internationaux choisis.</p> <p>S'appuyer sur la campagne de fierté et sensibilisation de 2018 (450 000 km2 de souvenirs) pour lancer une campagne de publicité nationale visant à promouvoir la fréquentation, la conservation et des expériences autochtones authentiques mettant en vedette des activités fondées sur le savoir autochtone.</p> <p>Améliorer la connaissance et l'appréciation que possède le public du travail de Parcs Canada en matière de sciences et de conservation et souligner l'importance de travailler avec les détenteurs du savoir autochtone et des partenaires par le biais de communications stratégiques et ciblées, d'activités de promotion et de</p>	<p>À partir de 2017, l'Agence mettra sur pied des stratégies pour que les publics cibles (jeunes, nouveaux arrivants, population urbaine, etc.) soient inspirés à visiter les endroits qu'elle gère et à créer un rapprochement avec ces endroits.</p>	<p>Point(s) de départ 628 203 visites par de nouveaux Canadiens et de jeunes adultes (2016-2017) (10 %).</p> <p>Indicateur(s) de rendement Pourcentage de visiteurs dans les lieux de Parcs Canada, qui sont de nouveaux Canadiens et de jeunes adultes. [Cible : 14 % annuellement]</p> <p>Nombre de contacts personnels et non personnels établis grâce à des initiatives multimédia et de sensibilisation. [Cible : 100 millions de contacts d'avril 2019 à mars 2020]</p> <p>La date a été révisée pour correspondre à la campagne publicitaire nationale effectuée en 2019-2020</p>	<p>Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public</p>

Rapprocher les Canadiens de la nature Cibles de la SFDD	Mesures de contribution de la SFDD	Mesures ministérielles correspondantes	Contribution de chaque mesure du Ministère à l'objectif et à la cible de la SFDD	Point(s) de départ / d'indicateurs de rendement	Programme(s) au sein duquel/desquels les mesures du Ministère seront prises
		<p>sensibilisation comme les événements médiatiques, les interactions dans les médias sociaux, les relations avec les médias, la mise à jour des sites Web ainsi que les activités de publicité et de promotion.</p> <p>Intégrer la promotion, la communication, la sensibilisation, l'éducation, les médias sociaux et le contenu Web en ciblant une mise en marché du contenu dans un contexte qui accorde la priorité au numérique.</p> <p>Présenter une marque renouvelée à temps pour la saison d'activités 2020 et élaborer les outils pour réaliser cette mise en œuvre.</p> <p>Renouveler le système de réservation de Parcs Canada pour 2022, augmenter le type et le nombre des expériences qui peuvent être réservées et achetées, et optimiser leur disponibilité sur une plus grande variété de canaux et d'appareils.</p> <p>Renouveler le système de point de vente de Parcs Canada pour que l'Agence continue de compter sur un système efficace et efficient pour servir les visiteurs.</p> <p>Mieux lier le système de réservation et le système de point de vente, le site Web de Parcs Canada et d'autres systèmes afin de créer une expérience utilisateur plus transparente et conviviale et de rendre possible une collecte efficace de données pour effectuer la veille stratégique.</p> <p>En s'appuyant sur le succès de la saison 2018 et les commentaires des visiteurs,</p>			

Rapprocher les Canadiens de la nature Cibles de la SFDD	Mesures de contribution de la SFDD	Mesures ministérielles correspondantes	Contribution de chaque mesure du Ministère à l'objectif et à la cible de la SFDD	Point(s) de départ / d'indicateurs de rendement	Programme(s) au sein duquel/desquels les mesures du Ministère seront prises
		<p>améliorer les outils de planification en ligne et les capacités de réservation pour aider à la planification des visites, y compris en ajoutant de nouvelles fonctionnalités à l'application mobile de Parcs Canada.</p> <p>Mesures mises à jour conformément au plan ministériel de 2019-2020.</p>			
	Améliorer les programmes et les services pour les visiteurs	<p>Renouveler les programmes d'interprétation et de sensibilisation qui viseront à favoriser des liens significatifs avec la nature et l'histoire.</p> <p>Continuer à offrir et améliorer les programmes et événements d'initiation au camping dans les centres urbains pour que les Canadiens soient mieux outillés pour apprécier et découvrir le plein air et pour aider les familles à revenu faible ou moyen à venir profiter des lieux de Parcs Canada.</p> <p>Gérer les niveaux de fréquentation afin d'offrir aux visiteurs des expériences de qualité qui soutiennent la durabilité, y compris en suscitant la croissance si possible, et redistribuer la fréquentation, tant sur les plans géographique que temporel, au besoin.</p> <p>Continuer à diversifier les expériences et les offres d'activités d'interprétation pour encourager l'exploration et la découverte des lieux patrimoniaux.</p> <p>Mettre en œuvre la <i>Loi sur les frais de service</i>, y compris une consultation nationale auprès des Canadiens sur les expériences et services à valeur ajoutée.</p> <p>Planifier l'expérience du visiteur et les investissements dans les infrastructures</p>	Pour que le gouvernement du Canada respecte sa priorité visant à permettre à plus de Canadiens de découvrir l'environnement ainsi que les lieux patrimoniaux et à en profiter, Parcs Canada élaborera des programmes et des services novateurs.	<p>Point(s) de départ En 2016, il y a eu 24,7 millions de visiteurs dans les lieux administrés par Parcs Canada.</p> <p>Indicateur(s) de rendement Maintien ou accroissement du nombre de personnes qui se rapprochent de la nature dans les lieux patrimoniaux de Parcs Canada. [Cible : => 24,7 millions annuellement]</p>	Expérience du visiteur

Rapprocher les Canadiens de la nature Cibles de la SFDD	Mesures de contribution de la SFDD	Mesures ministérielles correspondantes	Contribution de chaque mesure du Ministère à l'objectif et à la cible de la SFDD	Point(s) de départ / d'indicateurs de rendement	Programme(s) au sein duquel/desquels les mesures du Ministère seront prises
		<p>connexes pour maintenir l'accès à des expériences de grande qualité, maximiser les revenus et améliorer la viabilité financière.</p> <p>Continuer d'améliorer la capacité de l'Agence à œuvrer dans le cadre général d'activités d'engagement et de collaboration au moyen de politiques, de directives, de lignes directrices, d'outils et d'instruments renouvelés.</p> <p>Établir des partenariats innovateurs avec des partenaires touristiques, des intervenants nationaux et locaux et les peuples autochtones afin de cibler des publics clés et élaborer des expériences du visiteur.</p> <p>En travaillant avec les communautés autochtones, mettre en œuvre le programme « Récits du Canada » et proposer des expériences, des activités d'interprétation et des récits et présenter ainsi les valeurs, les points de vue et les contributions des Autochtones au patrimoine naturel et culturel du Canada.</p> <p>Tirer profit des anniversaires phares du gouvernement du Canada et des événements spéciaux – la commémoration des guerres mondiales et celle de la troisième Journée des lieux historiques du Canada, par exemple – pour attirer de nouveaux publics et améliorer les liens qu'entretiennent les Canadiens avec le patrimoine, en faisant mieux connaître celui-ci.</p>			

Rapprocher les Canadiens de la nature Cibles de la SFDD	Mesures de contribution de la SFDD	Mesures ministérielles correspondantes	Contribution de chaque mesure du Ministère à l'objectif et à la cible de la SFDD	Point(s) de départ / d'indicateurs de rendement	Programme(s) au sein duquel/desquels les mesures du Ministère seront prises
		<p>Appuyer la nouvelle vision du tourisme du Canada afin d'accroître les revenus provenant du tourisme international.</p> <p>Mesures mises à jour conformément au plan ministériel de 2019-2020.</p>			



Collectivités sûres et saines : Tous les Canadiens vivent dans des collectivités propres et durables qui contribuent à leur santé et à leur bien-être

Ministres responsables : ministre de l'Environnement et du Changement climatique et ministre de la Santé.

Collectivités sûres et saines Cibles de la SFDD	Mesures de contribution de la SFDD	Mesures ministérielles correspondantes	Contribution de chaque mesure du Ministère à l'objectif et à la cible de la SFDD	Point(s) de départ / d'indicateurs de rendement	Programme(s) au sein duquel/desquels les mesures du Ministère seront prises
<p>D'ici à 2020, traiter les 4 300 substances identifiées comme des priorités d'action dans le cadre du Plan de gestion des produits chimiques</p>	<p>Faire preuve de leadership en matière d'évaluation et d'assainissement des sites contaminés.</p>	<p>Contribuer à l'exécution de la phase III du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (PASCF) afin de réduire les risques potentiels pour l'environnement et la santé humaine ainsi que les passifs financiers connexes.</p> <p>Évaluer 38 sites contaminés fédéraux financés par le PASCF.</p> <p>Assainir 49 sites contaminés fédéraux prioritaires ou en gérer les risques.</p>	<p>L'évaluation des sites contaminés fédéraux réduit les incertitudes liées aux risques que présentent ces sites. Les mesures subséquentes d'assainissement ou de gestion des risques atténuent les risques connexes et les passifs financiers. On prévoit que jusqu'à 95 % des dépenses en assainissement du PASCF contribueront à réduire les passifs financiers.</p>	<p>Point(s) de départ</p> <p>Nombre de sites financés par le PASCF où les activités d'évaluation ont été complétées en 2016-2017 (année de référence) : [4]</p> <p>Nombre de sites prioritaires financés par le PASCF où les activités d'atténuation des risques financées par le PASCF ont été complétées en 2016-2017 (année de référence) : [2]</p> <p>Indicateur(s) de rendement</p> <p>Modification du nombre de sites financés par le PASCF où les activités d'évaluation ont été complétées en 2019-2020.</p> <p>Nombre de sites prioritaires financés par le PASCF où les activités d'atténuation des risques financées par le PASCF ont été complétées en 2019-2020.</p>	<p>Services internes</p> <p>Conservation des lieux patrimoniaux</p>

Collectivités sûres et saines Cibles de la SFDD	Mesures de contribution de la SFDD	Mesures ministérielles correspondantes	Contribution de chaque mesure du Ministère à l'objectif et à la cible de la SFDD	Point(s) de départ / d'indicateurs de rendement	Programme(s) au sein duquel/desquels les mesures du Ministère seront prises
				Révisés afin de corriger une faute de frappe dans l'indicateur de l'an dernier	